



## Règlement du championnat jeunes

### ARTICLE 1

Toutes les équipes inscrites dans le championnat jeunes devront participer aux journées préliminaires avant de gagner le droit de participer à la finale départementale (play-off).

### ARTICLE 2

Il est conseillé d'inscrire 3 joueurs par équipe avec possibilité de mixité pour les clubs qui n'ont qu'un joueur ou une joueuse par catégorie.

Toutefois des équipes de 2 joueurs seront admises si vous ne pouvez pas faire autrement, par exemple si vous avez 5 jeunes vous pouvez en mettre 2 en équipe 1 et 3 en équipe 2.

**Le simple et le double surclassement sont tolérés** : un joueur de moins de 13 ans peut jouer en moins de 19 ans

**Le triple surclassement est interdit** : un joueur de moins de 11 ans ne peut pas jouer en moins de 19 ans

### ARTICLE 3

Possibilité de faire monter une fois un joueur en équipe supérieure dans une même catégorie, au bout de deux fois ce joueur sera brûlé dans l'équipe concernée et ne pourra plus rejouer dans l'équipe où il était inscrit au début.

### ARTICLE 4

Lors des journées préliminaires, les rencontres vont à leur terme (toutes les parties se jouent), sauf dépassement horaire important (score acquis).

Les parties se jouent au meilleur des cinq manches, en simple comme en double.

### ARTICLE 5

Tout forfait non excusé dans les délais auprès du responsable entraînera une amende de 20 € pour l'équipe fautive. Tout forfait doit être signalé par mail avec copie au CD ou téléphone au responsable de la compétition Lionel MICHALIK – **06.63.90.86.55** – [michaliklionel@gmail.com](mailto:michaliklionel@gmail.com).

### ARTICLE 6

Possibilité d'engager des équipes toute l'année suivant les places disponibles, et en respectant le critère de points défini lors de la création du championnat, avec l'accord du responsable.

### ARTICLE 7

Dans chaque catégorie, création de divisions en fonction du nombre d'équipes inscrites. Classement intégral à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée, puis journée de play-off lors de la journée finale.

## **ARTICLE 8**

Pour définir les équipes qui joueront la première journée en D1, il sera tenu compte du classement des deux meilleurs joueurs de l'équipe concernée et après addition des points de ces deux joueurs. Les équipes qui auront le nombre le plus important seront qualifiées pour la D1.

Idem pour la D2 avec qualification en priorité pour les équipes 1 de club par rapport aux équipes 3 ou 4 d'autres clubs.

A la fin des 3 journées préliminaires, le responsable du championnat qualifiera les équipes pour la journée finale « play-off ».

## **ARTICLE 9**

Attribution des points en fonction du résultat des rencontres :

- ❖ Victoire = 3 points
- ❖ Défaite = 1 point
- ❖ Forfait = 0 point

## **ARTICLE 10**

Les résultats seront consultables sur le site de la FFTT comme pour le championnat séniors.

## **ARTICLE 11**

Tout litige concernant le déroulement des rencontres du championnat jeunes sera réglé conformément aux règlements FFTT en vigueur en 2022/2023.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est sensée connaître et approuver le règlement ci-dessus.

## **ARTICLE 12**

**La commission technique Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.**

## **Calendrier du championnat jeunes 2022-2023**

1 <sup>ère</sup> journée	27/11/22	Arténium
2 <sup>ème</sup> journée	19/02/23	Arténium
3 <sup>ème</sup> journée	02/04/23	Arténium
Finale	11/06/23	Arténium

L'engagement des équipes sera facturé au club. Le tarif est de 35 € par équipe.

Lionel MICHALIK

